

# L'ARNAQUE de la dette publique

Nous avons payé, en 2008, plus de 55 milliards aux prêteurs, pour les seuls intérêts et pour une seule année, ce qu'on appelle "la charge de la dette".

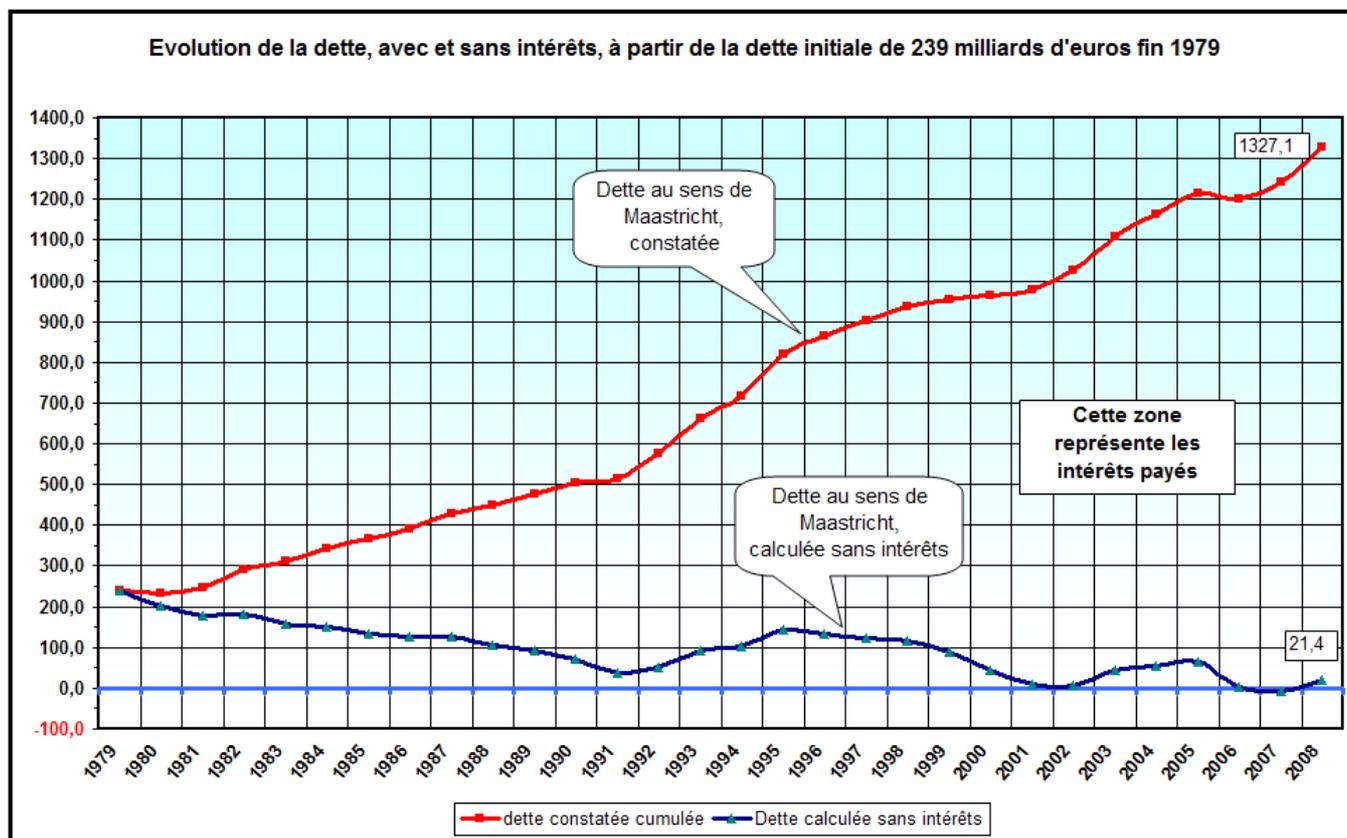
C'est transférer de notre travail et notre production 150 millions d'euros par jour — oui, par jour : un milliard par semaine ! —, à ceux qui sont déjà les plus riches. Mais cette monnaie qu'ils nous prêtent est toujours issue de la création monétaire payante des banques privées créée à partir d'une simple ligne d'écriture lors de "monétisation" de créances (voir le site <http://monnaie.wikispaces.com/> pour les détails concernant l'émission de monnaie par les banques).

La loi du 3 janvier 1973 a ouvert la voie à notre endettement, en précisant dans son article 25 que "Le trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France". Ce qui signifie que notre pays s'est interdit de permettre à la Banque de France de financer le Trésor Public, c'est-à-dire de créer la monnaie dont il a besoin pour son développement (écoles, routes, ponts, aéroports, ports, hôpitaux, bibliothèques, etc.).

Et le traité de Maastricht a entériné pour l'Europe cet état de fait par l'article 104 (repris par l'art. 123 du traité de Lisbonne) qui précise " Il est interdit à la BCE et aux banques centrales des

États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédits aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite." En clair, les États sont obligés de financer leurs investissements en empruntant sur les marchés financiers, en augmentant perpétuellement leur dette pour cause d'intérêts iniques et non justifiables...

Et au total, c'est plus de 1 300 milliards d'euros d'intérêts que nous avons payé entre 1980 et 2009 !



La dette à fin 1979 était de 239 milliards d'euros, déjà injustifiables ; la dette à fin 2008 s'établit à 1 327 milliards d'euros ! Ainsi, entre 1980 et 2008, la dette a augmenté de 1 088 milliards d'euros alors que nous avons payé 1 300 milliards d'euros d'intérêts. Si nous avions pu créer notre monnaie — faire exactement ce qu'ont le droit de faire les banques privées — la dette publique serait quasiment inexistante aujourd'hui.

## Nous préconisons :

A - une reprise du droit de création monétaire par la Banque Centrale Européenne ou la Banque de France (donc sans intérêts) afin de financer immédiatement les intérêts des dettes publiques et à terme le transfert de la totalité des emprunts.

B - quitter l'euro en tant que " monnaie unique" pour retrouver notre monnaie nationale au sein d'un euro "monnaie commune" (l'ECU), la parité de notre monnaie nationale pouvant ainsi varier. Il serait souhaitable que la monnaie nationale soit une "monnaie sociétale" telle que proposée ici : <http://wiki.societal.org/tiki-index.php?page=EMS>

Vous trouverez plus de précisions et de justifications des affirmations de ce document sur <http://monnaie.wikispaces.com/Arnaque>